



MONTRÉAL VS CALÉDONIA

La partie amicale entre les Montréalais et les Calédoniens a commencé hier soir aux deux ronds. Le score, jusqu'ici, est comme suit :

CHEZ LES MONTRÉALIS
Rond No 1
Calédonia — Montréal, 3 à 1.
Montréal — Calédonia, 3 à 1.
Rond No 2
Calédonia — Montréal, 3 à 1.
Montréal — Calédonia, 3 à 1.

CHEZ LES CALÉDONIENS
Rond No 1
Calédonia — Montréal, 3 à 1.
Montréal — Calédonia, 3 à 1.
Rond No 2
Calédonia — Montréal, 3 à 1.
Montréal — Calédonia, 3 à 1.

HEATHER VS ST LAWRENCE
Les Heather et les St Lawrence ont aussi joué une partie avec le résultat suivant :

CHEZ LES HEATHERS
Rond No 1
Heather — St Lawrence, 3 à 1.
St Lawrence — Heather, 3 à 1.
Rond No 2
Heather — St Lawrence, 3 à 1.
St Lawrence — Heather, 3 à 1.

CHEZ LES ST LAWRENCE
Rond No 1
St Lawrence — Heather, 3 à 1.
Heather — St Lawrence, 3 à 1.
Rond No 2
St Lawrence — Heather, 3 à 1.
Heather — St Lawrence, 3 à 1.

OTTAWA VS RIDEAU
Les Ottawa et les Rideau ont aussi joué une partie avec le résultat suivant :

RIDEAU
Rideau — Ottawa, 3 à 1.
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.
Ottawa — Rideau, 3 à 1.

OTTAWA
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.

OTTAWA
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.

OTTAWA
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.

OTTAWA
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.

OTTAWA
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.

OTTAWA
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.

OTTAWA
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.

OTTAWA
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.

OTTAWA
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.

OTTAWA
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.

OTTAWA
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.

OTTAWA
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.

OTTAWA
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.

OTTAWA
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.

OTTAWA
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.

OTTAWA
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.

OTTAWA
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.

OTTAWA
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.

OTTAWA
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.

OTTAWA
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.

OTTAWA
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.

OTTAWA
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.

OTTAWA
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.

OTTAWA
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.

OTTAWA
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.

OTTAWA
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.

OTTAWA
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.

OTTAWA
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.

OTTAWA
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.

OTTAWA
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.

OTTAWA
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.

OTTAWA
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.

OTTAWA
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.

OTTAWA
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.

OTTAWA
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.

OTTAWA
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.

OTTAWA
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.

OTTAWA
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.

OTTAWA
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.

OTTAWA
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.

OTTAWA
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.

OTTAWA
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.

OTTAWA
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.

OTTAWA
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.

OTTAWA
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.

OTTAWA
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.

OTTAWA
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.

OTTAWA
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.

OTTAWA
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.

OTTAWA
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.

OTTAWA
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.

OTTAWA
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.

OTTAWA
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.

OTTAWA
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.

OTTAWA
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.

OTTAWA
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.

OTTAWA
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.

OTTAWA
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.

OTTAWA
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.

OTTAWA
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.

OTTAWA
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.

OTTAWA
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.

OTTAWA
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.

OTTAWA
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.

OTTAWA
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.

OTTAWA
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.

OTTAWA
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.

OTTAWA
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.

OTTAWA
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.

OTTAWA
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.

OTTAWA
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.

OTTAWA
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.

OTTAWA
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.

OTTAWA
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.

OTTAWA
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.

OTTAWA
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.

OTTAWA
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.
Ottawa — Rideau, 3 à 1.
Rideau — Ottawa, 3 à 1.

LES MAGASINS DE BRIG-A-BRAC

Le règlement qui les concerne devra être observé.

Le bureau des détectives a décidé de prendre les mesures nécessaires pour faire mettre à exécution le règlement de la cité concernant les marchandises d'occasion. On sait que ces derniers sont tenus d'enregistrer dans un registre à cet effet le nom et la résidence de tout acheteur de ces articles, et d'inscrire le nom et la résidence de ceux à qui ils les vendent. Cette loi a été adoptée, on le comprend, pour prévenir les vols, en rendant difficile, pour les voleurs, de se débarrasser des objets qui sont légalement en leur possession.

Récemment, le détective en chef, M. Carrière, a fait parvenir une copie du règlement à tous les marchands de bric-à-brac licencés. Depuis, ces détectives ont visité un bon nombre de ces boutiques pour s'assurer que le règlement était observé.

Joseph Carrière, qui tient le magasin de ce genre au 1207 de la rue de Montigny ne se serait pas conformé au règlement, d'après le rapport des détectives Ripe et Côté, qui ont visité son établissement, et une action a été prise contre lui en cour de recorder hier. Son procès aura lieu samedi.

REVUE IMMOBILIERE
Montréal, 29 janvier 1897.

Notre table des prix de vente, cette semaine dépasse \$400,000. En référant à la statistique qui suit notre tableau de janvier, le total de \$318,000, en 1892, avait imposé de la taxe, et ensuite une moyenne de \$125,000. La différence est sensible. Nous n'avons pas à attribuer cette augmentation à des ventes de propriétés, mais à une reprise des affaires, et à une situation plus ou moins embarrassée, pour régler avec le créancier hypothécaire qui demandera ses fonds, etc. Les gens qui ont des capitaux disponibles pour des acquisitions avantageuses, les placer, bons intérêts, en achetant à bon marché des propriétés rapportant un bon revenu.

Dans la liste des ventes figurent plusieurs résidences dans la partie Est, valant de \$6,000 à \$9,000, un entrepôt, un bloc de propriétés bâties au quartier St-Jean-Baptiste payées \$32,000, un couvent à St-Henri, pour être transformé en école publique, et plusieurs riches résidences à Westmount.

Les ventes de terrains à bâtir, au quartier St-Antoine et à Westmount indiquent que les prix des terrains sont restés à la hausse dans ces localités. Voici le prix par pied obtenus :

Rue Bishop, quartier St-Antoine, \$1.65 le pied.
Rue Berri, quartier St-Jean-Baptiste, \$1.40 le pied.
Rue Dufferin, quartier St-Jean-Baptiste, \$1.30 le pied.
Rue Chamond, quartier St-Jean-Baptiste, \$1.30 le pied.
Rue Rivard, quartier St-Jean-Baptiste, \$1.30 le pied.
Rue St-Louis, quartier St-Denis, \$1.30 le pied.
Rue Chamby, quartier Hochelaga, \$1.30 le pied.
Rue Clarke, Mile-End, \$1.30 le pied.
Rue St-Louis, Montréal Annexe, \$1.30 le pied.
Rue Beaudoin, St-Henri, \$1.30 le pied.
Rue Belmont, Westmount, \$1.30 le pied.
Rue Sherbrooke, Westmount, \$1.30 le pied.
Rue St-Catherine, Westmount, \$1.30 le pied.

Voici les totaux des prix de vente par quartiers :

Quartier St-Marie, \$3,500.00
Quartier St-Jacques, \$4,050.00
Quartier St-Louis, \$12,200.00
Quartier St-Laurent, \$16,250.00
Quartier St-Antoine, \$20,725.00
Quartier St-Anne, \$5,000.00
Quartier Ouest, \$15,000.00
Quartier St-Jacques, \$15,000.00
Quartier St-Denis, \$2,502.37
Quartier Hochelaga, \$1,121.57
Maisonnette, \$1,750.00
Mile-End, \$1,000.00
Montréal Annexe, \$5,062.64
Westmount, \$7,977.30

Semaine précédente, \$400,151.73
Ventes antérieures, \$252,450.00

Depuis le 13 janvier 1897, \$868,089.64

Semaine corresp. 1896, \$140,740.31
Semaine corresp. 1895, \$150,215.50
Semaine corresp. 1894, \$130,754.23
Semaine corresp. 1893, \$115,758.80
Semaine corresp. 1892, \$318,388.80

A la même date 1896, \$346,325.17
A la même date 1895, \$404,653.39
A la même date 1894, \$247,441.46
A la même date 1893, \$257,512.66
A la même date 1892, \$649,815.23

Il y a eu un ralentissement appréciable dans les prêts hypothécaires ; sans un prêt de \$50,000 fait à un de nos grands industriels, par une corporation qui place ses fonds ici, le total des placements serait au-dessous de la moyenne.

Un prêt a été fait à 5 p. c. trois autres sommes ont été prêtées à ce taux, \$1,500 à \$3,774 et \$1,000 ; deux à 5 1/2 p. c. ; \$2,500 et \$3,500. Les autres prêts portent 6 et 7 p. c.

Voici les totaux des prêts par catégories de prêteurs :

Cies de prêts, \$3,400
Assurances, 3,000
Autres corporations, 50,000
Succession, 7,500
Particuliers, 55,400

Semaine précédente, \$119,369
Semaine précédente, \$92,950
Sémaines antérieures, \$194,230

Depuis le 1er janvier 1897, \$490,549
Semaine corresp. 1896, \$288,876
Semaine corresp. 1895, \$31,372
Semaine corresp. 1894, \$76,950
Semaine corresp. 1893, \$71,440
Semaine corresp. 1892, \$14,856

A la même date 1896, \$484,582
A la même date 1895, \$387,991
A la même date 1894, \$379,903
A la même date 1893, \$377,685
A la même date 1892, \$255,770

LES MAGASINS DE BRIG-A-BRAC

Le règlement qui les concerne devra être observé.

Le bureau des détectives a décidé de prendre les mesures nécessaires pour faire mettre à exécution le règlement de la cité concernant les marchandises d'occasion. On sait que ces derniers sont tenus d'enregistrer dans un registre à cet effet le nom et la résidence de tout acheteur de ces articles, et d'inscrire le nom et la résidence de ceux à qui ils les vendent. Cette loi a été adoptée, on le comprend, pour prévenir les vols, en rendant difficile, pour les voleurs, de se débarrasser des objets qui sont légalement en leur possession.

Récemment, le détective en chef, M. Carrière, a fait parvenir une copie du règlement à tous les marchands de bric-à-brac licencés. Depuis, ces détectives ont visité un bon nombre de ces boutiques pour s'assurer que le règlement était observé.

Joseph Carrière, qui tient le magasin de ce genre au 1207 de la rue de Montigny ne se serait pas conformé au règlement, d'après le rapport des détectives Ripe et Côté, qui ont visité son établissement, et une action a été prise contre lui en cour de recorder hier. Son procès aura lieu samedi.

REVUE IMMOBILIERE
Montréal, 29 janvier 1897.

Notre table des prix de vente, cette semaine dépasse \$400,000. En référant à la statistique qui suit notre tableau de janvier, le total de \$318,000, en 1892, avait imposé de la taxe, et ensuite une moyenne de \$125,000. La différence est sensible. Nous n'avons pas à attribuer cette augmentation à des ventes de propriétés, mais à une reprise des affaires, et à une situation plus ou moins embarrassée, pour régler avec le créancier hypothécaire qui demandera ses fonds, etc. Les gens qui ont des capitaux disponibles pour des acquisitions avantageuses, les placer, bons intérêts, en achetant à bon marché des propriétés rapportant un bon revenu.

Dans la liste des ventes figurent plusieurs résidences dans la partie Est, valant de \$6,000 à \$9,000, un entrepôt, un bloc de propriétés bâties au quartier St-Jean-Baptiste payées \$32,000, un couvent à St-Henri, pour être transformé en école publique, et plusieurs riches résidences à Westmount.

Les ventes de terrains à bâtir, au quartier St-Antoine et à Westmount indiquent que les prix des terrains sont restés à la hausse dans ces localités. Voici le prix par pied obtenus :

Rue Bishop, quartier St

UNE AFFAIRE MYSTERIEUSE

M. St-George devra donner des explications

L'ECHEVIN BRUNET DIT QUE L'INSPECTEUR DE LA CITE A TROP DE PRIVILEGES

Il faudra, à l'avenir, être plus sévère

L'OUVREMENT DES CARRIERES EST RESOLU

Oh ne s'entend pas au sujet des \$10,000 affectées à cette fin

L'ELECTION DANS LE QUARTIER CENTRE

La nomination le 4 et la votation le 16 février

L'assemblée du conseil de ville d'hier après-midi, dont l'ordre du jour ne comportait rien de bien extraordinaire, a donné lieu, cependant, à des révélations piquantes comme on le verra plus loin.

À l'ouverture de la séance, la démission de l'échevin Provost a été acceptée, les avocats de la cité ayant déclaré que la matière dont elle a été faite, c'est-à-dire par procuration, était régulière et légale. Le maire Smith a alors immédiatement fixé la nomination pour l'élection d'un nouveau représentant dans le quartier Centre, au 4 février et la votation au 16.

Le rapport du comité des finances, numéroté M. Casavant, le comptable du département du trésor, enregistré pour le transfert du stock, est adopté. L'échevin Rainville a fait ajouter un provisoire pour que les bons émis seraient signés, aussi par le trésorier et l'agent qui servirait d'intermédiaire.

La somme de \$2,500 est accordée au comité de police pour la réorganisation du département des détectives dont "La Presse" parlait hier.

Le conseil paraissait bien disposé à voter aussi les \$10,000 demandés pour l'ouverture des carrières, mais on n'a pas trouvé le rapport du comité des chemins assez explicite, à ce sujet. Nous voulons, a dit l'échevin Rainville, en outre, venir en aide aux ouvriers, en leur donnant de l'ouvrage. Or, le rapport ne dit que ceci : "Pour la carrière d'Outremont et l'achat de la pierre". De cette manière le comité des chemins pourrait fort bien, si nous lui donnions cette somme, acheter, par exemple, pour \$9,000 de pierre et ne garder que \$1,000 pour donner du travail. Je crois bien que tel n'est pas son intention, mais enfin, il faut que nous ayons la garantie que l'argent sera employé pour le but que nous lui destinons et pas autrement. Il faudrait spécifier dans le rapport, le montant que l'on veut donner pour l'achat de la pierre. Aucun des membres présents ne pouvant donner d'explication satisfaisante à ce sujet, cette question est laissée en suspens pendant quelque temps.

L'échevin Brunet, président temporaire du comité des chemins, étant arrivé dans l'intervalle, dit que l'intention de son comité était de prendre la moitié de la somme pour la carrière d'Outremont, un quart pour la carrière de la ferme Fletcher et la balance pour l'achat de la pierre. Hochelaga pour les besoins de la partie de la ville. Nous pouvons, dit-il dans cette localité, acheter de la pierre à très bas prix, ce qui nous reviendrait meilleur marché que de la prendre à Outremont et la faire charroyer jusqu'à Hochelaga pour les fins de pavages. Ces explications ne parvenant pas à satisfaire les membres présents, l'assemblée a décidé de reporter la question en question soit consacrée à donner de l'ouvrage.

Comment va, en outre, par tonne, la pierre que vous voulez acheter à Hochelaga, demande l'échevin Dupré. De \$7 à \$7.70, répond l'échevin Brunet.

Cette pierre, ajoute l'échevin Dupré, sera vendue par des particuliers à la ville ? Ce sont ces mêmes particuliers qui feront extraire cette pierre ennemie, par qui bon leur semblera, de sorte qu'ils pourront employer des étrangers à cette besogne, si cela leur plaît et s'ils y trouvent leur profit.

Où, répond l'échevin Brunet. Eh bien, je suis contre cela, dit l'échevin Dupré. Je veux que ce soit les citoyens de Montréal qui bénéficient de tout le travail que procureront ces \$10,000 et qu'ils soient employés uniquement pour donner de l'ouvrage. Nous pouvons avoir de la pierre pour rien, dans nos propres carrières, pour quoi ne pas la prendre là.

L'échevin Connaughton regrette, comme membre du comité des finances, d'avoir signé et approuvé le rapport du comité des chemins. Il l'a fait parce qu'il était sous l'impression que toute la somme serait employée à donner du travail. Il n'a pas confiance dans cette affaire d'achat de pierre à Hochelaga. Or lui a donné à entendre qu'il y avait le droit à payer d'au moins une pierre la tonne aux propriétaires.

Comme il aurait été injuste de faire attendre plus longtemps les ouvriers, grâce à ce malentendu, l'échevin Rainville propose que la somme de \$2,500 soit laissée à la disposition du comité des chemins, pour faire ouvrir les carrières immédiatement, et que ce même comité fasse pour la prochaine séance, un rapport moins vague et plus précis sur ce qu'il entend faire de la balance, qu'il spécifie surtout combien il veut consacrer à l'achat de la pierre à Hochelaga. Cette motion est adoptée.

Nous devrions faire encore plus que d'ouvrir les carrières pour venir au secours de la classe pauvre, dit l'échevin Marsolais. Chacun sait que la misère est grande dans nombre de familles à cause du désœuvrement forcé dans lequel se trouvent ceux qui doivent leur pain quotidien. Pourquoi ne demanderions-nous pas à la compagnie du Pacifique de reprendre incessamment ses travaux à la gare de l'Est. Le représentant du quartier Est propose une motion dans ce sens.

L'échevin Grégoire croit qu'il ne serait pas raisonnable de faire une semblable demande à la compagnie à cette saison de l'année. Il voudrait mieux attendre à une époque plus favorable aux travaux de maçonnerie, etc.

La proposition de l'échevin Marsolais est néanmoins adoptée.

L'échevin Jacques demande s'il y a une date fixe, à laquelle la gare doit être terminée.

Où, répond l'échevin Rainville : 26 mois après la signature du contrat. Comme celui-ci a été signé il y a 8 mois, la compagnie a encore 18 mois devant elle ; mais nous n'avons pas le pouvoir de la forcer à exécuter ses travaux en hâte. Si elle le fait ce sera par condescendance.

La somme de \$5,000 est accordée à la commission des chemins pour l'achat de boyaux, les échevins Rainville et Brunet se déclarant dissidents. Le président du comité des finances n'est pas opposé à ce que l'on accorde à la brigade des chemins indisciplinables, mais il ne croit pas que l'on doive octroyer un montant aussi élevé avant de connaître ce qui reste du fonds de réserve.

Conformément aux pouvoirs accordés à la dernière session de la législature, le conseil municipal a voté la somme de \$20,000 de dépenses pour payer des jugements rendus contre la ville.

Le rapport du comité des finances, numéroté \$500 pour fournir des voitures aux inspecteurs du lait est adopté. L'échevin Rainville empêche ensuite sur le tapis une affaire aussi mystérieuse qu'embarrassante. Il s'agit de la réorganisation de la rue Notre-Dame-Est, dans Hochelaga, en vertu de l'ancienne loi des expropriations annulées, la ville a pris possession de certains terrains vagues ; qu'elle y a fait des travaux de pavage et autres pour un montant de plus de \$2,000 ; qu'elle a permis la pose de poteaux, etc.

Où, comme l'expropriation n'a pas eu lieu, la législature en ayant décliné ainsi, les propriétaires, M. A. L. Hurtubise, le Pacifique et la Montreal Loan and Improving Co., Fairman et al., réclament maintenant le prix de leurs terrains, soit \$200,000.

Le comité des finances, qui se trouve fort embarrassé avec cette affaire, croit que le meilleur moyen d'en sortir, est de mettre ces terrains dans le domaine de la ville, et de les remettre ensuite aux intéressés.

Ces déclarations, faites par l'échevin Rainville, prennent tout le monde par surprise. Jamais le conseil n'a encore autorisé la prise de possession des propriétés dont il s'agit. Jamais les travaux qui y ont été faits n'ont été régulièrement autorisés. Quel est le téméraire qui a pu s'arroger de tels droits et qui a fourré la ville dans ce pétrin ? Mystère !

—Je trouve fort étrange, dit l'échevin Jacques, avec chaleur, que M. St-George ait fait ainsi payer des rues, inutilement et sans autorisation aucune, lorsque chacun sait qu'il faut s'y prendre, cent fois pour obtenir un bout de macadam, sur de vieilles rues, devenues impossibles.

Qui a autorisé ces travaux ? Qui a ordonné de prendre possession de ces terrains ?

En réponse à ces questions, on lit alors une lettre dans laquelle l'inspecteur de la cité déclare, sans nommer personne, qu'il a reçu un ordre verbal, de la part de quelqu'un, de prendre possession des terrains et d'y faire les travaux en question.

—Quid est ce quelqu'un ? demande-t-on de tous côtés ; mais personne ne répond. On avoue cependant, que la chose n'est jamais venue devant le conseil.

Ici, l'échevin Brunet fait une déclaration importante.

—Cette affaire, dit-il, ne s'est jamais présentée devant le comité des chemins. Cela démontre que si nous avons été, par le passé, un peu nous sommes justifiables, maintenant, d'être plus sévère à son égard. C'est parce qu'il a joué jusqu'ici de trop de privilèges que nous sommes à présent dans des difficultés et des impasses.

L'échevin Rainville réplique que M. St-George peut, au moins, avoir pour excuse cette fois, qu'il a reçu un ordre verbal de la part d'une personne qui, naturellement, devait avoir autorité sur lui.

Cette affaire est remise à la prochaine séance, pour permettre à l'inspecteur, qui est absent, de donner des explications, puis on ajourne.

CLUB LAFONTAINE

La grande assemblée du club Lafontaine a été remise à plus tard à cause du décès de la fille de l'honorable M. Flynn. Il y aura, ce soir, une assemblée ordinaire.

—L'acide lactique, dans le sang, cause le rhumatisme. La Salsepareille de Hood purifie le sang et guérit le rhumatisme.

SOVERAIN

Combien de maladies de poitrine, combien d'inflammations de poumons, et combien de bronchites seraient évitées si, dès que que la toux vous prend, vous usiez du BAUME RHUMAL, souverain dans toutes les affections des poumons et de la gorge.

SUCCESSALE D'OTTAWA FERMEE

Le Père Murphy a fermé la succursale de son institut à Ottawa et les patients d'Ottawa et des localités voisines seront, après ce jour, traités à son nouvel institut, à Mississauga, Montréal-Est.

MODES

Chapeaux, riches capotes et toques, dernière nouveauté, tout à fait convenable pour un mariage ou autre circonstance où il faut une toilette très recherchée, toute confiance, adressez-vous à Mme H. POITRAS, 1959 rue Notre-Dame, Montréal.

GRANDE REDUCTION DE 40 0/0 ET GRANDE FACILITE DE PAIEMENT

Nous avons réduit les primes de 40 p. c. et pour en faciliter le paiement, nous les avons divisées en trois versements égaux et annuels.

Cette réduction a fait économiser à nos assurés, sur leurs primes de l'an dernier, \$20,000.00, et depuis le 1er avril 1891 \$117,144.90.

La Cie d'Assurance Mutuelle contre le feu de la cité de Montréal, 9 Cité St Lambert.

PORTRAIT AU CRAYON

COUPON DE "LA PRESSE"

No. 9 29 Janvier 1897.

VISITEUR DISTINGUE

Le Dr Rodick, actuellement en Angleterre en rapport avec la convention de l'association médicale britannique qui

LA DEMOLITION DE LA PORTE ST-JEAN

Il faut de grandes formalités pour procéder à l'embellissement de Québec

Les quartiers généraux des conservateurs

(Dépêche spéciale)

Québec, 29.—Il y a quelque temps, à la suite de nombreuses requêtes à cet effet, présentées au gouvernement fédéral, depuis de longues années, le département de la milice consentit, à condition que le conseil de ville passât une résolution en ce sens, à autoriser la démolition de la porte St Jean et son remplacement par un pont de fer pour suppléer à la solution de continuité, que la disparition de la porte causerait à la fortification de la partie ouest de la ville. Il en est de même du prolongement de la rue McMahon jusqu'à la rue Richelieu. Cependant, tout en acceptant le principe, le gouvernement fédéral se réserva le droit de discuter à fond les questions avant de donner une réponse définitive.

Depuis l'adoption de la résolution par le conseil de ville, les journaux locaux se sont agités et quelques-uns se sont violemment attaqués à la corporation accusant de faire fi des intérêts des ouvriers sans ouvrage.

Il paraît maintenant qu'il faut remonter plus haut pour reconnaître la cause du délai apporté dans les commencements des travaux de démolition.

Les autorités impériales ont leur mot à dire dans cette question et on ne peut procéder sans leur consentement, aux travaux de démolition de la porte St Jean. Elles désirent s'assurer, avant de se rien permettre, que le pont qui remplacera la porte St Jean sera suffisamment fort, pour supporter tout l'attirail militaire qu'il peut à un moment donné devenir nécessaire de placer à cet endroit.

On n'attend que le ministre de la milice, le Dr Borden, s'est mis en communication avec le ministre de la guerre en Angleterre et que la question est sur le point d'être résolue. Il est probable cependant, que l'incident, dont le Dr Borden a été victime à Dorchester, N. B., qui l'obligea pendant quelque temps des affaires de son département, ait pour effet de prolonger le retard dont on se plaint.

Aux prochaines élections provinciales, les conservateurs du district de la porte St Jean, ont été élus par le conseil municipal aux dernières élections fédérales.

L'IMMIGRATION

Diminution considérable durant l'année 1896

Grand nombre d'émigrants européens partis pour le Canada ont traversé la frontière

Un rapport émanant du ministre de l'Intérieur et publié hier indique que, en comptant les douze mois finissant le 31 décembre 1896, comparés avec la même période de l'année 1895, il y a une diminution de 8 pour cent dans le nombre des immigrants partis d'Europe pour s'établir au Canada.

Le nombre total des arrivants au Canada durant la dernière année a été de 25,571, contre 25,478 l'année précédente, soit une diminution de 93. Le nombre des personnes fixées dans le Dominion pour la même année a été de 16,835 contre 18,917 l'année précédente. Ces chiffres indiquent que 8,643 des nouveaux immigrants en 1896 étaient partis d'Europe pour se rendre aux Etats-Unis en passant par le Canada, contre 6,854 en 1895.

Le nombre des immigrants débarqués à Québec en 1896 a été de 15,400, à Halifax, de 6,782, à Montréal, 2,387 et à St Jean N. B. de 1,000. En ce qui concerne le Manitoba, le Nord-Ouest et la Colombie Anglaise, le rapport indique que le nombre des immigrants a été de 6,206 en 1896, et de 5,371 en 1895.

UNE CIRULAIRE DE Mgr LORRAIN

En faveur des Ecoles catholiques du Manitoba

Monseigneur Lorrain, vicaire apostolique de Pontiac, vient d'adresser à son clergé la circulaire suivante pour demander de l'aide en faveur des écoles catholiques du Manitoba :

Pembroke, 16 janvier 1897.

Bien chers collaborateurs,

Sa Grandeur Monseigneur A. Langevin, archevêque de St Boniface, dans sa détresse et son abandon, nous tend la main, et nous supplie de lui aller en aide, afin de lui permettre de pouvoir maintenir des écoles séparées dans son diocèse.

Je sais que les temps sont bien durs, et que vos ressources sont loin d'être abondantes. Mais je sais aussi que vous serez heureux de favoriser, même au prix de pénibles sacrifices, une cause aussi sainte que celle pour laquelle ce digne évêque combat.

Je vous laisse à votre générosité. Veuillez envoyer vos offrandes, immédiatement, à mon adresse à l'évêché de Pembroke ; je me chargerai d'en remettre le produit à Sa Grandeur, avant son départ pour le Manitoba, annoncé pour la fin de ce mois-ci.

Je demeure, bien sincèrement en J. C., votre tout dévoué serviteur, N. Z. LORRAIN, Ev. de Cythare, Vicaire apost. de Pontiac.

A L'ECOLE DE REFORME

Deux bambins s'évadent mais reviennent se livrer

Deux jeunes détenus de l'école de la réforme se sont évadés mercredi vers huit heures. Il paraissait qu'environ une vingtaine d'entre eux travaillaient à laver la vaisselle dans la cuisine, lorsque les deux petits prisonniers en question réussirent à s'échapper et à gagner la rue en escaladant une clôture. On ne s'aperçut de leur disparition que plusieurs instants plus tard. Hier matin, les jeunes évadés sont revenus se livrer d'eux-mêmes aux autorités de l'institution.

PRIX

\$1.00 A \$2.50

LA PAIRE

LA PRESSE

LA PRESSE

Gants et Mitaines

en kid et en "Buck" doublés— nuances nouvelles—belles qualités—toutes grandeurs—valant \$1.00, \$1.25 et \$1.50, réduits à

75 cents

C'est là une de nos belles occasions de l'hiver.

Tweeds Ecossais

Modèles nouveaux—grande largeur—Pesants ou légers—De bonne durée—Toujours de mode—Valant 75c et 90c, réduits à

29 cents

Notre tailleur fait une spécialité des habillements de tweed.

Chapeaux de Dames

Ces chapeaux sont garnis de fourrures, plumes, etc.—Nouveaux et chic—Un choix considérable—Tous prix et toutes qualités, réduits à

50 pour cent

Les mêmes chapeaux se vendent ailleurs à des prix fous !

Manteaux d'Hiver

en draps fins—chauds—élégants—d'importation récente—de grande mode—bien garnis—article de la saison—réduits de

50 pour cent

On s'attachera ces manteaux. Venez voir, s.v.p.

Samedi== et les Jours Suivants ==Lundi

Paquin== 267 rue St Laurent ==Paquin

aura lieu l'été prochain, et qui se trouve président de la succursale de la société à Montréal, vient d'informer par câble le Dr Adam, l'un des secrétaires, que lord Lister assistera à cette importante réunion de tous les principaux médecins de l'Empire. Jusqu'au 1er janvier, ce distingué visiteur (dont connu sous le nom de sir Joseph Lister. Son nom figure sur la liste des personnes qui ont été honorées du titre de pair au 1er de l'an, par Sa Majesté ; c'est le premier médecin qui ait été élevé à ce titre. Les journaux de Londres font les plus grands éloges de lord Lister.

LES NOTRES AU BRÉSIL

Onze familles canadiennes qui demandent à revenir

Le consul Anglais au Brésil demande l'aide du gouvernement du Canada

—Le consul anglais du Brésil vient de demander au gouvernement fédéral de venir au secours de onze autres familles canadiennes, qui sont dans la plus grande misère là-bas et qui veulent être rapatriés. Deux autres contingents de familles canadiennes sont actuellement en route pour leur pays.

LA COUR SUPREME

La cour Suprême siégera à partir du 16 février. Elle s'occupera en premier lieu des causes suivantes, concernant les contestations d'élections : Assiniboia, Macdonald, la division St Antoine de Montréal, Lunenburg et Beauharnois.

LE TRAVAIL ETRANGER

La succursale de la fédération canadienne du Travail, à Ottawa, s'est prononcée hier soir en faveur d'une loi relative au travail étranger et la réciprocité du travail avec les Etats-Unis.

DR CHASE'S OINTMENT

CURES ITCHING PILLS, ECZEMA, SALT RHEUM

DR CHASE'S OINTMENT

DR CHASE'S OINTMENT

DR CHASE'S OINTMENT

DR CHASE'S OINTMENT

DR CHASE'S OINTMENT

DR CHASE'S OINTMENT

DR CHASE'S OINTMENT

DR CHASE'S OINTMENT

DR CHASE'S OINTMENT

DR CHASE'S OINTMENT

DR CHASE'S OINTMENT

DR CHASE'S OINTMENT

DR CHASE'S OINTMENT

DR CHASE'S OINTMENT

DR CHASE'S OINTMENT

COMMISSION DU HAVRE

Le huis clos continue

L'assemblée régulière de la commission du Havre aura lieu aujourd'hui à 2 heures et demie de l'après-midi. On procédera, comme d'habitude, dans l'ombre, et le secrétaire, M. Alexander Robertson, se chargera, comme par le passé, de préparer un rapport de la séance pour publication dans les journaux. Les rapports que M. Robertson transmet aux journaux ne contiennent rien de désagréable pour les membres de la commission, puisqu'il est leur serviteur ; mais, d'un autre côté, ces rapports sont loin de révéler au public qu'on administre ses affaires à huis clos. Le public devrait pourtant avoir le droit de savoir comment sont représentés ses intérêts.

C'est mardi prochain, qu'aura lieu l'assemblée mensuelle des commissaires du Havre, à 230 heures de l'après-midi. On y discutera d'importantes questions au sujet des améliorations du havre.

LE SEL WINDSOR

Le plus pur et le meilleur pour la table et la salière. Pas de falsification. Se forme jamais en pain.

Dr ADAM

10c

Pour le mal de dents

Sirop de Comme d'Epinette Rouge de Gray

Pour le rhume, la toux, les bronchites, le mal de gorge, etc., etc.

KERRY, WATSON & CO., PROPRIETAIRES

LA PRESSE

LA PRESSE

LA PRESSE

LA PRESSE

LA PRESSE

LA PRESSE

LA PRESSE

LA PRESSE

LA PRESSE

LA PRESSE

LA PRESSE

LA PRESSE

LA PRESSE

LA PRESSE

LA PRESSE

LA PRESSE

L'Idéal... de la Femme

Vient de se réaliser dans l'étoffe à robes idéale de Priestley, la nouvelle EUDORA

—supérieure même à ses autres tissus les plus fins—extra large—extra pesante—so drapé et s'ajuste à perfection—douce—riche—ferme—durable—à l'épreuve de la poussière.—Noire seulement.

Roulée sur la "PLANCHE VERNISSÉE."

Le nom de PRIESTLEY est estampé à toutes les cinq verges.

BOTTLED WIND

Colliers "Gulline" à Air Comprimé, cousus au Métal.

Fabriqués par "The Gulline Pneumatic Collar Co., Granby, P.Q.

Pas de coussins. Le collier le plus fort, le plus durable, le plus léger, le plus facile et le plus agréable à ajuster sur terre. Charges plus pesantes tirées avec moins de fatigue que tout autre collier. Cure certaine pour blessures au cou ou aux épaules. Le métal employé pour la couture est à l'épreuve de la rouille, n'est pas affecté par l'humidité, et ne se décoloré jamais. Tous les colliers, soit pour le buggy le plus léger ou le traineau le plus lourd, sont faits du meilleur cuir et soumis à une épreuve égale à quinze tonnes de charge, et sont ainsi garantis.

LES COLLIERS EN PAILLE "GULLINE" sont aussi cousus au métal et défont tous les autres pour la durée et la beauté de leur fini, (le Collier Pneumatique "Gulline" excepté).

THE AMES HOLDEN COMPANY, OF MONTREAL, LTD.

Sole Agents pour le Canada, avec assortiment complet à Montréal, Toronto, St-Jean, V. B., Winnipeg, Victoria, et Vancouver, C. B.

71—LHV—N

The Laing Co. Ltd.

8 MAGASINS Département de Détail 8 MAGASINS

BEURRE

Le Meilleur Beurre de Crèmerie, 22 à 24c

Département de Détail—8 Magasins comme suit :

1650 Rue St-Catherine, coin St-Hubert..... Téléphone 3289

728 Rue St-Laurent, coin Guilbault..... Téléphone 977

224 Rue Bleury, coin Berthelot..... Téléphone 3018

841 Rue St-Catherine, Est..... Téléphone 3048

7 Square Chabot..... Téléphone 185

Coin Victoria et Avenue d'Oliver..... Téléphone 5332

Coin Centre et Rempart, Pointe St-Charles..... Téléphone 7010

Coin Ontario et Champlain..... Téléphone 7010

LISEZ...

LES DEUX

LES DEUX
DERNIERS JOURS
DE JANVIER

Seront des jours de BARGAINS

de TAPIS et de RIDEAUX.

THOMAS LIGGET

1854 RUE NOTRE-DAME.

Mason & Risch
\$200—
 A COUTÉ \$400. EN PARFAIT ORDRE
 BEAU SOX.
 Conditions Faciles
 —213—
 212 St. Jacques

10

VIN DE SAUMUR

DE L'ÉCLUSE
Vaut les Meilleurs Champagnes
— ET —
...Meilleur Marché...

Chez les principaux épiciers.

CHEZ 

AND. BRISSSET & Fils

Rue Condorcet

Le Meilleur...
Est le moins Cher.

Et ce qu'il y a de mieux en fait de
Jambons, Saucisses, Lard
et Bacon,

Ne peut être obtenu à Montréal que sous le nom de

"THISTLE BRAND"

Les marchandises sont reconnues pour leur bonnes qualités, et sont devenues les favorites des ménagères de Montréal. Vous pouvez vous en procurer partout.

vous ! Si non, vous manquez un régal rare. Voyez à ce que, dans votre prochaine commande d'épicerie, soient compris des **Salaisons, Jambons ou Bacon de HARPER.**

Salaison et Bureaux : No 18 Rue St-Philippe.
Succursales : Nos 24 et 25 Marché St-Laurent.

JAMES HARPER,
288 | va-n Propriétaire.

Essai de la Vue fait soigneusement.
HEARN-HARRISON
Opticiens.
1842 et 1843, N. 10, R. de la Paix.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

Les trains quitteront la gare Bonaventure:

(Note). signifie circule tous les jours. Tous les trains circulent tous les jours.

*9.15 a. m. - *4.55 p. m., pour Valleyfield, Ottawa et toutes les stations sur les chemins de fer C. A. et O. A. et P. S. (Se rend à Valleyfield, les jours de semaine seulement).

5.15 p. m.—Pour Cornwall.
7.00 a. m.—Pour Hemmingford, Huntingdon et Massena Springs.
8.00 p. m.—Pour Hemmingford, Huntingdon et Fort Covington.
8.00 a. m. (mixte)—Pour Island Pond.
8.00 a. m.—Pour Sherbrooke, Island Pond, Portland, Old Orchard, Québec et les Provinces Maritimes.
*11.00 p.m.—Pour Sherbrooke et Portland, tous les jours, et Québec tous les jours excepté le dimanche.

manche.
12.00 (midi)—Pour St Jean, tous les jours excep-
té les samedis et dimanches.
1.25 p.m.—Pour St Jean (les samedis seulement).
4.00 p.m.—Pour Sherbrooke, Island Pond, Pointe
Lévis et tous les endroits sur le chemin de fer D.G.
4.45 p.m.—Pour St-Jean, Roules Point, aussi St-
Césaire, Waterloo via St Lambert et le chemin de
fer N. P. et B.
8.00 a.m., 5.30 p.m.—Pour Sorel via St-Lambert.

5.30 p.m. — Four St Hyacinthe.
9.00 a.m., *7.10 p.m., *8.25 p.m. — Four Boston
et N. — York via C.V.R.
9.10 a.m., *7.00 p.m. — Four New York via D. & H.
Pour changements dans le service suburbain,
consultez le Nouvel horaire suburbain.
Bureau des billets de la ville : 143 rue St-Jac-
ques et à la gare Bonaventure.

**PACIFIQUE
CANADIEN**

CHANGEMENT D'HORAIRE
IMPORTANT
3—TRAINS EN CHAQUE SENS—3
— ENTRE —

Montréal et Québec

A dater de **Lundi, le 25 Janvier 1997**, les trains quitteront Montréal, gare Dohouise, pour Trois-Rivières et Québec:

9.00 a.m. (Jours de semaine)	Ar. à Québec.	2.15
3.30 p.m. (tous les jours)	" "	10.00
		6.30

11.00 p.m. (jours de semaine) " " **8.30**
6.50
Le train de **5.15 p.m.** ira à l'embranchement de
St Gabriel seulement.
Bureau des billets de la ville et du télégraphe
129 RUE ST-JACQUES
(Voisin du Bureau de Poste)

AVIS est par les présentes donné que demandis sera faite au parlement du Canada, à sa prochaine session, pour obtenir un acte incorporant une compagnie qui sera connue sous le nom de "The Royal Victoria Life Insurance Company" pour s'occuper d'assurances sur la vie dans toutes ses branches, dans toutes parties de la Paissance du Canada. Daté à Montréal, ce septième jour de

AVIS est par le présent donné que le "Bureau de direction du fonds temporel de l'Église presbytérienne du Canada, se rattachant à l'Église d'Écosse," demandera au parlement du Canada, à sa prochaine session, de passer un acte amendant

l'acte 45 Vict., chapitre 124, intitulé "un acte pour amender l'acte de l'ancienne province du Canada, intitulé "un acte pour incorporer le bureau pour la direction du fonds temporel de l'église presbytérienne du Canada se rattachant à l'église d'Ecosse" et l'acte amendant le dit acte afin de permettre au dit bureau de changer les réclamations des bénéficiaires et de régler avec les détenteurs de droits, de liquider le fonds et pour autres fins. Montréal, 24 décembre 1895. Norris & Reid, avocats. Assez reçu."

48-2

LE TRAVAIL ÉTRANGER

Une importante délégation d'ouvriers auprès de M. Laurier

ILS DEMANDENT PROTECTION POUR LE CANADA ET SUSPENSION DE L'IMMIGRATION EUROPÉENNE

Des terres pour les sans travail de toutes les villes du Dominion

La question du travail étranger passionne de plus en plus les esprits, depuis que les États-Unis veulent l'interdire sur leur territoire. Les ouvriers d'Ottawa ont pris l'initiative depuis quelques jours, et d'autres suivent maintenant leur exemple.

Hier matin, une délégation ayant à tête M. J. W. Patterson, est allée auprès de l'honorable M. Laurier pour lui exposer ses vœux tant sur le travail étranger que sur l'immigration. Les délégués ont demandé d'installer si possible sur des terres sans travail des villes et des villages du Dominion. Ce n'est pas qu'ils soient directement opposés à ce qu'il y ait des relations de travail entre le Canada et les États-Unis, mais ils veulent qu'avant tout, le Canada soit protégé, et pour cette raison ils demandent que l'immigration européenne soit suspendue en attendant que tous les Canadiens sans emploi aient le travail.

M. Laurier dit qu'il a eu plusieurs entretiens avec des Américains sur cette importante question, et que tous lui ont dit que leur loi sur le travail étranger ne devait pas dans l'esprit des législateurs, s'appliquer au travail canadien. Le premier ministre ajouta que ses collègues avaient bientôt l'occasion d'engager des négociations diplomatiques avec les États-Unis, au cours desquelles sera discutée la question du travail étranger. S'ils ne peuvent en arriver à des concessions mutuelles, M. Laurier dit qu'il usera de représailles en faisant adopter par le parlement canadien une loi identique à celle des États-Unis. Cependant il serait beaucoup préférable, au dire de M. Laurier, que cette difficulté se réglât à l'amiable grâce à l'intervention des associations ouvrières internationales.

Sur la question d'immigration, M. Laurier ne partage pas les vœux de la délégation, car c'est l'intention du gouvernement de peupler le plus tôt possible le Canada, au lieu de le dépeupler, et de personnes désirant se livrer aux travaux des champs. C'est la seule classe d'immigration dont ait besoin le Canada et c'est celle-là seule que le gouvernement favorisera et ira recruter dans la Grande Bretagne, l'Irlande, la Norvège et l'Allemagne.

M. Laurier conseilla à la délégation d'avoir une entrevue avec l'honorable M. Sifton, ministre de l'intérieur.

CLUB FLYNN

Une grande assemblée pour l'organisation définitive

Plusieurs discours

Les conservateurs de la paroisse St Vincent de Paul, division Ste Marie, ont définitivement organisé le club Flynn. M. Frs. Martineau, député de la division, était présent au milieu d'un grand nombre de électeurs les plus influents de cette division.

M. J. U. Emard, avocat, fut élu président pour l'année, et les officiers suivants furent élus aux diverses charges du club :

Président, M. Joseph Lévesque ; 1er vice-président, M. Camille Verdon ; 2e vice-président, M. Ernest Archambault ; 3e vice-président, M. Isaie Lévesque ; secrétaire, M. J. Lachapelle, notaire ; asst.-secrétaire, M. C. Champagne ; sec.-correspondant, M. Ernest Ménard ; asst.-sec.-correspondant, M. Joseph Gauthier ; trésorier, M. Honoré Pélissier ; asst.-trésorier, M. Amable Lévesque ; conseillers, MM. Alphonsse Lacoste, J. Langlois, Dr Gaudouy, J. Dupuis, J. Toupin, G. J. J. Quintal, Dr Emard, W. E. Mount, G. Oulmet, J. Bellerose.

Après un discours éloquent et très pratique de M. Emard, M. Lévesque prit son siège au milieu des acclamations enthousiastes de l'assemblée et après quelques paroles assurant les membres du club de son entier dévouement à la cause conservatrice, et au club, M. Martineau fut invité à adresser la parole. Il donna un bref compte-rendu de sa commission et de son appui au cabinet Flynn, fut chaleureusement applaudi.

M. J. B. Vanasse, de Sorel, fit un discours éloquent du parti conservateur à Québec et déclara que le député de Québec avait bien mérité de ses électeurs.

MM. Elie Maurault, de J. Hurteau, W. E. Mount et le Dr Gadoury adressèrent aussi la parole à l'assemblée qui se sépara après trois heures d'enthousiasme pour l'honorable M. Flynn.

L'on a décidé de se mettre immédiatement au travail des listes électorales qui seront suivies de près.

LES EMPLOYES DU BUREAU DE POSTE

Les employés du bureau de poste ont eu leur réunion annuelle et se sont choisis comme officiers les messieurs dont les noms suivent :

Président, le capit. Gaspard Lefebvre ; 1er vice-président, Wm. Crowe ; 2e vice-président, Henri Chandeliers ; secrétaire-trésorier, Georges Carpenter ; membres du comité : Denis Tassé, président ; Thomas Brophy, Larivière, W. P. Brophy, Dr Plouffe, J. P. Tansey, Henri Philion, E. Vinnette, Alex. McRobie, E. Chagnon.

Le banquet annuel de ces messieurs aura lieu à l'hôtel Richelieu, le 27 février prochain, à 10 heures du soir.

On dit que M. Arthur Dancereau, maître de poste, l'hon. M. Tarte, l'hon. M. Geoffroy et tous les députés de Montréal seront présents.

CONTESTATIONS D'ELECTIONS

La cause de Young contre le député Pavy, de la division St Laurent, a été ajournée à samedi prochain, à 10 heures, du consentement des parties.

Il n'a été de même de la cause en contestation de l'élection du Dr Rodick, dans la division St Antoine.

MADemoiselle CARTIER

Nous lisons dans le "Musical Courier", de New-York, ce qui suit au su-

jet de mademoiselle Cartier, et nous sommes heureux d'en donner la traduction à nos lecteurs :

"La première séance de la classe d'orgue de M. Eugène Girout, n'aura probablement pas lieu avant la fin de février. Le maître se déclare enchanté de mademoiselle Cartier, de Montréal, Canada, une de ses dernières élèves. Il loue son sentiment artistique, sa nature poétique et son raffinement ; il la loue admirablement douée des qualités requises pour jouer l'orgue et dit qu'elle sera un sujet d'orgueil et d'honneur pour ses compatriotes. Etant donné que M. Girout n'a pas l'habitude de faire des compliments non mérités, mademoiselle Cartier peut être justifiée de se féliciter de son élève.

Ce qui précède vient de Paris où l'on sait que notre jeune artiste est allée compléter ses études musicales.

LE SALAIRE DES EMPLOYES

Une cause intéressante devant le Recorder

Thomas Clarke, boulanger, à l'emploi de Robert Scott, maître-boulangier de la rue Delorimier, a réclamé devant le cour du recorder, un montant de salaire s'élevant à \$20.21.

Clarke est tombé malade le 7 septembre, et le 17 septembre, lorsqu'il est venu pour reprendre son ouvrage, on a refusé ses services, à moins qu'il ne consentît à percevoir les sommes dues à ses patrons pour du pain qu'il avait vendu lui-même.

Clarke n'était pas suffisamment rétabli pour faire la besogne, et il a poursuivi réclamer son salaire à \$5 par semaine, plus la commission de \$3 pour cent qui lui était accordée, se basant sur le fait que ses patrons le congédiaient sans avis.

Le procureur a démontré que le défendeur a subi des dommages considérables par suite de l'absence de Clarke. Pour cette raison, le recorder a réduit le montant de la réclamation et a rendu un jugement accordant \$16 au demandeur.

LA SESSION FEDERALE

Les préparatifs pour la réouverture des chambres

Ottawa, 29.—Les arrangements semblent dire que les chambres seront bientôt convoquées. Le lieutenant-colonel Henry Smith, sergent d'armes, est très occupé à son bureau à faire tous les préparatifs qui se rattachent aux travaux d'engager des négociations diplomatiques avec les États-Unis, au cours desquelles sera discutée la question du travail étranger. S'ils ne peuvent en arriver à des concessions mutuelles, M. Laurier dit qu'il usera de représailles en faisant adopter par le parlement canadien une loi identique à celle des États-Unis. Cependant il serait beaucoup préférable, au dire de M. Laurier, que cette difficulté se réglât à l'amiable grâce à l'intervention des associations ouvrières internationales.

Sur la question d'immigration, M. Laurier ne partage pas les vœux de la délégation, car c'est l'intention du gouvernement de peupler le plus tôt possible le Canada, au lieu de le dépeupler, et de personnes désirant se livrer aux travaux des champs. C'est la seule classe d'immigration dont ait besoin le Canada et c'est celle-là seule que le gouvernement favorisera et ira recruter dans la Grande Bretagne, l'Irlande, la Norvège et l'Allemagne.

M. Laurier conseilla à la délégation d'avoir une entrevue avec l'honorable M. Sifton, ministre de l'intérieur.

PUREMENT HONORAIRE

La charge de commissaire de pilotage

Ottawa, 29.—On a porté à la connaissance du département de la marine le fait que les commissaires de pilotage aux différents ports du Canada se voient des commissions prélevées sur les droits qu'ils avaient à collecter et cela d'après une clause de la loi qui leur accorde leurs dépenses et le salaire d'un secrétaire.

La question a été portée à la connaissance du ministre de la marine et des pêcheries, qui a décidé aujourd'hui de faire cesser immédiatement cette pratique. Il doit être entendu que la charge de commissaire est purement honorifique.

DEUX GARES FERMÉES

Entre autres changements dont il est question sur le chemin de fer du G.T.R. il paraît que deux des gares entre Montréal et Cornwall seront fermées au 1er février. Les employés de ces deux gares seraient alors réaffectés à d'autres postes.

AU MONUMENT NATIONAL

L'assemblée générale annuelle des actionnaires et fondateurs de l'Association, aura lieu au Monument National, lundi, le 1er février prochain, à 8 heures p. m., très précises, pour recevoir les rapports de la commission financière, l'élection des membres de la commission financière et en général pour les affaires de l'association.

UNION NATIONALE FRANÇAISE

La lettre suivante que nous publions avec plaisir, n'a besoin d'aucuns commentaires :

A Son Honneur le Maire de Montréal.

Monsieur le Maire,

Vous avez eu une heureuse pensée en concevant un Refuge français pour donner asile — dans la mesure des places dont il dispose — au profit des malheureux Canadiens revenus du Brésil. Nous nous empressons de mettre à votre disposition notre maison de Refuge et sommes très heureux de pouvoir témoigner de la sorte de notre reconnaissance pour la bienveillance qui nous a toujours été montrée par la population de Montréal.

Je suis, bien, Monsieur le Maire, agréé l'expression de notre considération la plus distinguée.

Pour le président,

J. HERDÉ,

1er vice-président.

FÊTE A LA POINTE AUX TREMBLES

Les citoyens de la Pointe aux Trembles ont donné une grande fête, mercredi soir, en l'honneur de leur maire, M. Achille Leclerc. On a présenté à ce dernier une bourse de \$70 en or, ainsi qu'une gentille adresse, dont la lecture a été faite par M. J. B. Dubreuil.

Le maire a répondu à cette adresse, puis un discours de félicitations a été prononcé par le maire de la Longue-Pointe, M. Joseph Vinnette.

La fête a duré toute la nuit ; les chansons et la musique n'ont pas fait défaut.

DIX MILLE PIASTRES EN CENTS

Ottawa, 29.—Le département du Trésor vient de donner en circulation \$10,000 de nouvelles pièces monétaires. Ces nouvelles pièces sont de cent.

UN NOUVEAU JOURNAL

Les libéraux de Québec ne seraient pas contents du "Soleil"

ON FONDERA LE "CLAIRON"

L'union des conservateurs à Lévis

Québec, 29.—Qui aurait cru que la fondation d'un nouveau journal à la veille d'une campagne électorale serait cause de bêtises dans les rangs du parti libéral ? Rien n'est plus vrai, cependant, et pourtant naguère encore on entendait les libéraux du district se plaindre amèrement de l'insuffisance de la presse. De nombreux mécontents se plaignaient du "Soleil" qui, disaient-ils, n'est pas assez partisan du système de destructions poursuivies par le gouvernement fédéral et qui tout dernièrement encore faisait mine de prendre sous sa protection M. A. R. MacDonald, surintendant d'une section de l'Intercolonial, et M. Robideau, inspecteur des postes, dont les positions se trouvaient en danger. Cela est une des raisons qui ont donné lieu à la fondation du "Clairon" qui doit paraître samedi son premier numéro.

Il y a quelque temps, l'annonce de l'établissement d'un journal libéral anglais, sous les auspices de l'honorable R. R. Doherty, avait fait beaucoup de bruit, et l'idée a dû être abandonnée au moins momentanément.

Mais voilà que même le nouvel organe français ne trouve pas grâce, et je tiens de bonne autorité, qu'un télégramme, parti de la capitale fédérale, est arrivé aujourd'hui, en ville, et que la question du nouveau journal n'y est pas étrangère.

Rapprochons de ce fait, le départ de M. Ernest Pécadeu, pour Ottawa, et on arrivera facilement à conclure que si on ne fait pas usage d'une bonne dose de discrétion, on se compromettra facilement par sa démission, sans éveiller les fureurs des autres, par ses cris.

M. Pécadeu est parti aujourd'hui, pour la capitale fédérale et il est difficile de croire que cette démission soit due à la mauvaise température qui sévit dans le pays, qu'il ne s'agit que d'un voyage de plaisir.

Attentions.

L'honorable M. Doherty est attendu à Québec vers le 1er février.

—L'avis-garde "est d'opinion que le candidat conservateur sera élu par acclamation dans le comté de Québec.

—La lutte, à Lévis, pour les élections municipales, qui dure depuis longtemps et qui a été par conséquent une guerre entre conservateurs de vieille souche d'un côté, et les libéraux et les conservateurs de l'autre, s'est terminée cette année par la victoire des conservateurs. Libéraux et conservateurs ont été d'accord et s'accordent à dire que cela aura pour résultat de réunir, pour les prochaines élections provinciales, les forces vives du parti conservateur et d'assurer ce siège au gouvernement.

Les deux éléments du parti conservateur ont été la cause que depuis 1883, sur sept ou huit élections, une seule avait été remportée par les conservateurs.

—Le fleuve est tellement couvert de glace, en face de la ville, que les bateaux-passeurs ne peuvent faire la traversée qu'à certaines heures de la journée. Il n'y aurait rien de surprenant qu'en dépit de la saison avancée, nous eussions un pont de glace un de ces matins.

ELECTIONS PARTIELLES

Appels nominaux dans East Simcoe, North Ontario et South Brant

La campagne électorale vigoureusement engagée

Orillia, Ont., 29.—MM. H. H. Cook et W. H. Bennett, ont été mis en nomination hier en cette ville, pour l'élection partielle de la dernière campagne. Une foule d'heureux électeurs pour recevoir la mise en nomination, M. G. J. Booth, fut choisi président de l'assemblée, et M. Bennett prit aussitôt la parole ; il passa en revue la conduite suivie par M. Cook durant la dernière campagne.

M. Cook, en réponse à son adversaire, déclara que le peuple pouvait être certain que le gouvernement au pouvoir ne s'écarterait pas de la politique nationale, à la prochaine session.

M. Bennett, prenant à la charge, dit que le parti conservateur a toujours travaillé dans les intérêts du pays. L'Opéra House, où cette réunion a été tenue, était remplie d'électeurs, en majorité favorables au candidat conservateur.

Heverton, Ont., 29.—C'est entre midi et une heure, hier, et en présence d'une foule d'électeurs venus de toutes les parties du comté, que M. Angus McLeod, conservateur, fut nommé candidat, et M. G. J. Booth, libéral, fut nommé adversaire. Les listes de présentation des deux candidats furent lues et les noms furent inscrits sur des listes.

MM. Ed. Cochrane, M. P., le major Sam Hughes, M. P., M. O. M. Arnold, avocat, ont tout à tour pris la parole en faveur du candidat conservateur, tandis que son adversaire était appuyé par M. J. L. Haycock, M. P., F. C. Pedley, avocat de Toronto, et B. C. Brandon, l'ancien candidat patron.

Une assemblée politique a lieu aujourd'hui dans la salle Alexandra ; l'honorable M. Geo. Foster, M. E. Cochrane, M. P., et autres doivent prononcer des discours en faveur du candidat conservateur. Dans la soirée, il y aura une autre assemblée à Sunderland. La campagne se poursuit avec un vif intérêt par les deux parties.

Les candidats et leurs partisans ont cependant beaucoup de difficultés à se rendre aux assemblées tenues dans les diverses localités, à cause de l'amoncellement de la neige.

Brantford, Ont., 29.—L'appel nominal pour l'élection partielle de South Brant, a eu lieu hier. M. C. B. Heyd est le candidat libéral et M. T. Henry candidat conservateur. Aucun discours n'a été prononcé après la mise en nomination.

GRAVE ACCUSATION

Arrestation d'un ancien marchand de Broughton-Est

Québec, 29.—Le détective Pater a arrêté, mercredi, le Broughton-Est, l'arrestation de Louis Beaudoin, ancien

marchand de l'endroit, accusé d'obtention d'argent sans droit. Il s'agit d'une traite de \$400 escomptée à la banque du Peuple d'Halifax. C'est de ce marchand que les journaux ont parlé ces jours derniers, et qu'on a dit demeurer à Mégantic. Il est de la Beauce. Il a été envoyé en prison en attendant l'enquête.

L'AFFAIRE DE L'AM. CIGARETTE CO

Fin de l'enquête

(Dépêche spéciale)

Québec, 29.—L'enquête préliminaire dans l'affaire de l'American Cigarette Company, est terminée depuis hier matin, en cour de police. Comme d'habitude, la défense n'a fait aucune preuve. Elle se réserve pour la cour criminelle, s'il y a lieu.

Les sténographes prépareront leurs notes qui seront soumises au juge, avant les plaidoiries, si toutefois il y a plaidoiries. Les avocats de Montréal concernés dans cette cause sont partis hier pour la métropole.

LES CANADIENS DES ETATS-UNIS

MASSACHUSETTS

NORTHAMPTON.—Wallace Levesque, un Canadien fixé ici depuis plusieurs années, s'est été la vie en abscorbant une forte dose de laudanum. Le vaseur était âgé de 32 ans. Depuis quelque temps, il était morne et désemparé, au point que ses amis craignaient ce qui est arrivé, le surveillaient de près.

Cependant, il put se procurer du laudanum, mardi, et lorsqu'il le découvrit, il était mourant.

LYNN.—M. J. O. D. de Bondy, organiste de l'église St Jean-Baptiste, a été invité à donner deux solos d'orgue à un concert sacré qui doit avoir lieu mercredi, le 3 février prochain, à Glen Falls, N.Y. M. de Bondy a été organisé à Glen Falls pendant 12 ans, et y a laissé une réputation enviable.

Il partira mercredi matin et sera de retour à la fin de la semaine.

—Un jeune homme du nom de LeBlanc, mais s'appelant "White", est disparu depuis plusieurs semaines. Ses parents sont dans une inquiétude facile à concevoir.

—Le curé a donné son rapport annuel dimanche dernier. En dépit des temps durs, notre estimable pasteur a réussi à diminuer la dette de l'église considérablement.

—Le chœur St Jean-Baptiste a commencé à se préparer pour la fête de Pâques.

FAIR RIVER.—M. Charles Pariseau, 887 Stafford, Rd., a failli être écrasé par un tramway. Il sortait en voiture de la cour de sa résidence lorsque son cheval s'est emporté et est venu se jeter devant un tramway électrique.

La voiture a été renversée et endommagée, mais heureusement M. Pariseau n'a rien eu.

NEW BEDFORD.—Notre avocat et notre constable canadiens ont fait de la besogne mardi. Deux fils d'Israël avaient eu maille à partir ensemble ; l'un d'eux apprend que son ex-associé avait un lot de pain en sa possession, tout de suite il court chez l'avocat, obtient un mandat et envoie le constable chercher les pantalons ; le propriétaire ne voulait pas laisser partir sa marchandise et comme c'est un individu de culture pressée, il a fallu lui marcher les grosses dents.

Le constable fit son chemin, cependant, et les deux fils d'Israël allèrent s'accorder chez l'avocat.

Un tailleur canadien avait sa boutique dans l'établissement d'un juif, il était arrivé sur son foyer, il reçut l'ordre de partir et fit de suite son paquet ; mais le maître de céans ne voulait pas lui laisser emporter ses outils, son horloge, ses instruments nécessaires pour son métier.

Le Canadien protesta, inutilement, et alla avec un officier de police réclamer sa propriété, encore inutilement ; il eut recours à l'avocat Auger, celui-ci chargea M. J. C. Patenaude de cette besogne. Le marchand en question se voit la loi pas encore exécuter, alors le constable se mit en frais de poser un cadenas à la porte du magasin, mais le marchand préféra accepter un gardien et se rendit chez l'avocat où il consentit à livrer les outils s'il était payé à payer une dizaine de piastres de frais.

—Il y a eu, mardi soir, séance des membres de la C. M. B. A. où deux nouveaux aspirants ont été admis.

Il a été décidé de sortir en corps lors de la réception de l'abbé de la Trinité, le 3 février prochain, au bazar de l'Assise de l'Ange Gardien, or a aussi décidé que chaque membre paierait le prix de son entrée à la salle.

THREE RIVERS.—On a trouvé, à Bonville, le cadavre de Joseph Fontaine, qui était disparu de Three Rivers depuis le commencement de novembre.

EAST DOUGLAS.—Toute une sensation dans notre village, samedi. Des élections occupées à leur travail dans les forêts à 4 milles d'ici, ont découvert un individu qui n'avait qu'une simple chemise pour vêtement. A l'approche des bucherons, il s'est enfoncé dans les fourrés.

Une battue a été organisée de suite, et l'homme sauté a été bientôt capturé. Amené ici, il a déclaré se nommer Louis Gary, âgé de 22 ans et venir de Cambridge, où il vivait avec son père, John L. Gary. Il avait des engures aux pieds et se mourrait de faim. Il a déclaré la nourriture qu'il a eue, donnée, à part de son nom, il a été impossible d'obtenir aucune information de lui. Il a probablement demeuré dans la forêt depuis assez longtemps, est de taille moyenne. Le surintendant des bucherons, M. W. F. Wright, l'a conduit à Boston, afin d'y établir son identité s'il y a moyen.

WORCESTER.—Des voleurs se sont introduits dans le magasin de non-vende de M. Léandre Verner, 78 rue Providence, et ont emporté différentes choses : cigarettes, gomme, paires de bas, et 65c en monnaie. De là ils se sont rendus à la résidence de M. Verner et ont volé du linge.

—Mrs. H. F. Fawcett, Dugby, N. S. "J'ai employé la Viguer des Cheveux d'Ayer, pendant trois ans, et elle a rendu la couleur naturelle à mes cheveux gris, sans employer aucun produit chimique." — H. W. HARRIS, Sorey, Paterson, N. J.

—M. et Mme Théodore Lanson, de Ste Genevieve, devaient célébrer récemment leurs noces de diamant, mais la maladie de Mme Lanson a fait remettre la fête au printemps. L'heureux couple convoquera alors la réunion de ses dix-sept enfants, cent quatre-vingt petits-enfants, et soixante-dix-neuf arrière-petits-enfants.

MANVILLE.—Une réduction de pages s'élevant de 10 à 20 p. c. a été mise en vigueur dans les fabriques de la Centreville Manufacturing Company, à Manville. R. I. Cette compagnie s'occupe de la fabrication d'objets en peluche. Cette diminution de gages est causée par les temps difficiles.

RHODE ISLAND

MANVILLE.—Une réduction de pages s'élevant de 10 à 20 p. c. a été mise en vigueur dans les fabriques de la Centreville Manufacturing Company, à Manville. R. I. Cette compagnie s'occupe de la fabrication d'objets en peluche. Cette diminution de gages est causée par les temps difficiles.

FAMILLE NOMBREUSE

M. et Mme Théodore Lanson, de Ste Genevieve, devaient célébrer récemment leurs noces de diamant, mais la maladie de Mme Lanson a fait remettre la fête au printemps. L'heureux couple convoquera alors la réunion de ses dix-sept enfants, cent quatre-vingt petits-enfants, et soixante-dix-neuf arrière-petits-enfants.

THREE RIVERS.—On a trouvé, à Bonville, le cadavre de Joseph Fontaine, qui était disparu de Three Rivers depuis le commencement de novembre.

EAST DOUGLAS.—Toute une sensation dans notre village, samedi. Des élections occupées à leur travail dans les forêts à 4 milles d'ici, ont découvert un individu qui n'avait qu'une simple chemise pour vêtement. A l'approche des bucherons, il s'est enfoncé dans les fourrés.

Une battue a été organisée de suite, et l'homme sauté a été bientôt capturé. Amené ici, il a déclaré se nommer Louis Gary, âgé de 22 ans et venir de Cambridge, où il vivait avec son père, John L. Gary. Il avait des engures aux pieds et se mourrait de faim. Il a déclaré la nourriture qu'il a eue, donnée, à part de son nom, il a été impossible d'obtenir aucune information de lui. Il a probablement demeuré dans la forêt depuis assez longtemps, est de taille moyenne. Le surintendant des bucherons, M. W. F. Wright, l'a conduit à Boston, afin d'y établir son identité s'il y a moyen.

WORCESTER.—Des voleurs se sont introduits dans le magasin de non-vende de M. Léandre Verner, 78 rue Providence, et ont emporté différentes choses : cigarettes, gomme, paires de bas, et 65c en monnaie. De là ils se sont rendus à la résidence de M. Verner et ont volé du linge.

—Mrs. H. F. Fawcett, Dugby, N. S. "J'ai employé la Viguer des Cheveux d'Ayer, pendant trois ans, et elle a rendu la couleur naturelle à mes cheveux gris, sans employer aucun produit chimique." — H. W. HARRIS, Sorey, Paterson, N. J.

—M. et Mme Théodore Lanson, de Ste Genevieve, devaient célébrer récemment leurs noces de diamant, mais la maladie de Mme Lanson a fait remettre la fête au printemps. L'heureux couple convoquera alors la réunion de ses dix-sept enfants, cent quatre-vingt petits-enfants, et soixante-dix-neuf arrière-petits-enfants.

MANVILLE.—Une réduction de pages s'élevant de 10 à 20 p. c. a été mise en vigueur dans les fabriques de la Centreville Manufacturing Company, à Manville. R. I. Cette compagnie s'occupe de la fabrication d'objets en peluche. Cette diminution de gages est causée par les temps difficiles.

président : L. S. Lussier, trésorier : E. Ringuette, directeur musical : A. Rodier, contrôleur des billets : Mme Labonté, assistante directrice : Jos. Choquette, Mlle Georgette et Yvonne Desroches, Georgia Brodeur, Anna Lajoie.

Le but du concert est de prélever des fonds pour acheter la musique du chœur.

—Le souper de la Garde d'honneur a eu lieu, mercredi soir, 150 personnes y assistaient.

NEW-HAMPSHIRE

MANCHESTER.—Dans sa cause contre la manufacture de chaussures Hoyt, Paradis a obtenu un verdict de \$1,700. Il demandait \$5,000.

DOVER.—M. Félix Parnelleau a obtenu un brevet d'invention pour une machine à rationner les chevaux automatiquement et sans l'aide d'un homme. On dit beaucoup de bien de cette nouvelle invention qui pourrait être appelée à devenir très populaire parmi ceux qui ont des chevaux.

MAINE

LEWISTON.—La cour Lafayette, des Anciens Forestiers d'Amérique, a très dignement célébré le quatrième anniversaire de sa fondation mardi soir, dans sa salle à New-Auburn.

Pis de cent-cinquante Messieurs et Dames s'étaient rendus à la gracieuse invitation de la cour et ont pris part à l'installation des nouveaux officiers qui a eu lieu à huit heures sous l'habile direction de M. A. Fournier, député grand chef, assisté du Dr L. N. Bourque.

Après l'installation, qui a été faite avec l'ordre et le décorum qui caractérisent ces sociétés, un délicieux souper aux huîtres et servi aux invités dans la salle des dames, qui avait été artistiquement décorée de draperies tricolores. On exécuta ensuite un magnifique programme musical auquel prirent part M. Gédéon Richard et Alphonse Martineau, dans un duo de Banjo. Duo de piano et de violon par Mlle Josephine Auger et M. E. Fournier. Chansonnette par M. N. Fournier. "Les Filles du Régiment", par Mlle Virginie Laberge et Dorinda Ouellette. Chanson anglaise par MM. Philias Nadeau et Eugène Fournier ; romance par Mlle G. Cloutier et chanson anglaise comique par M. A. Sykes. "L'enfant chantant la Marseillaise", par M. J. B. Couture, a été sans doute le morceau le plus apprécié de la soirée.

Somme toute, la fête a été des plus charmantes, et le comité d'organisation qui se composait de MM. A. Fournier, Zola Dion et Abraham Sykes, a droit aux félicitations sincères de tous les membres de la cour.

M. J. L. Michaud, du "Messager," fit quelques remarques aux membres de la cour en termes choisis et appropriés. Il les félicita de leur travail qu'ils faisaient et les engagea à avoir souvent de ces assemblées fraternelles.

Les demoiselles qui servaient aux tables sont Mlle Georgiana et Alvin Cloutier, Delia et Virginie Levesque et Annie Comp. Ces jeunes filles se sont acquittées de leur tâche d'une manière tout à fait gentille et ont prouvé qu'elles sauraient au besoin faire d'excellentes ménagères.

Les officiers élus pour l'année 1897 sont : Grand chef, Ranger, A. Fournier ; sous chef, Ranger, Joseph Roy ; trésorier, Pierre Auger ; secrétaire, archiste, A. Lebrun ; secrétaire des finances, M. N. Hébert ; 1er garde, W. Brault ; 2ème garde, J. Genest ; 1er bedeau, Abraham Sykes ; 2ème bedeau, Alfred Legendre.

La cour compte aujourd'hui plus de 80 membres et est entourée d'une multitude de Canadiens-français à l'exception de quatre ou cinq frères de langue anglaise.

M. Flavien Lapointe, de la maison Langvin et Lapointe, a été victime d'un bon pommier accident, mercredi matin. M. Lapointe coupait un morceau de viande lorsque tout un quartier de bœuf qui était accroché au-dessus de la table lui tomba sur le bras, lui enfonçant le coude dans la main. L'index a été presque complètement séparé de la main et les trois autres doigts horriblement écorchés.

M. Lapointe qui s'est presque évanoui a été transporté chez lui par ses employés et le Dr Martel a pansé ses blessures. On croit que l'amputation des deux premiers doigts sera nécessaire.

MANVILLE.—Une réduction de pages s'élevant de 10 à 20 p. c. a été mise en vigueur dans les fabriques de la Centreville Manufacturing Company, à

